

**INSOLITE ▶ Elle accouche après être tombée sur le parquet de l'Elan ! P.11**



## PAU ▶ Un immeuble prend feu dans le quartier du château P.4



# Médicaments : la pénurie

**BÉARN ET SOULE ▶** Selon de nombreux pharmaciens, la pénurie de médicaments n'aurait jamais atteint un tel niveau. Pour certains traitements lourds, mais aussi parfois des médicaments plus courants, et même des sirops pour enfants. **PAGE 5**

**PAU**  
Mélenchon en meeting le 8 novembre

**PAGE 6**

Votre Centre

**E.Leclerc**  
PAU TEMPO

**sera ouvert le 1<sup>er</sup> novembre**  
de 8 h 30 à 20 h

**REPORTAGE**  
Une centaine de réfugiés par jour à Bayonne

**PAGES 2-3**

**PRIX GONCOURT**  
Le Palois David Diop dans le carré final

**PAGE 10**

Retrouvez l'information immédiate sur [larepubliquedespyrenees.fr](http://larepubliquedespyrenees.fr)

**5€**

**OUVERTURE EXCEPTIONNELLE**  
A VALOIR POUR 50€ D'ACHATS\*  
UNIQUEMENT LE

**BON VALABLE DU**  
01/11 AU 01/11/2018

**JEUDI**  
**01 NOVEMBRE 2018**

UN SEUL BON PAR TRANCHE D'ACHATS  
Limitée à 2 bons de 5€  
Ex : 10€ de remise pour 100€ d'achats

\*HORS CARBURANT, BILLETTERIE, LIBRAIRIE, VOYAGES,  
CARTES TELEPHONIQUES, CARTES ET COFFRETS CADEAUX

**OFFRE VALABLE DANS LE MAGASIN D'EMISSION DE CE BON.**

Bon valable également au drive sous réserve de l'ouverture (voir ouvertures et conditions sur le site [www.auchandrive.fr](http://www.auchandrive.fr))

Pensez à présenter votre carte de Fidélité AUCHAN. Si vous ne l'avez pas encore, demandez-la, elle est gratuite !

**Auchan**



**OUVERTURE EXCEPTIONNELLE**  
ce jeudi 1<sup>er</sup> novembre de 9h à 20h

**Pomponette**  
Pot diamètre 17 cm  
Différents coloris  
au choix

**3€  
95**

Chapiteau chrysanthème ouvert jusque 19h

**Auchan PAU**





## France

### ■ BESANÇON

#### Une femme tuée en pleine rue

Une femme de 34 ans d'origine afghane, hébergée dans un foyer pour victimes de violences conjugales, a été tuée en pleine rue hier à Besançon par une personne pas encore identifiée qui a pris la fuite. La victime présentait «une plaie légère à gauche du cou et une plus importante au niveau droit, qui a sectionné la carotide», a expliqué le procureur de la République de Besançon.

### ■ MANS

#### Vidéo d'allégeance à Daech: 7 interpellés

Sept membres d'une famille d'origine syrienne ont été arrêtés hier au Mans dans le cadre d'une enquête antiterroriste ouverte après la mise en ligne de vidéos d'une personne prêtant allégeance à Daech. «Il ne s'agit pas de ce stade d'un projet d'attaque», a indiqué une source proche du dossier, «l'enquête doit déterminer qui est l'individu qui prête allégeance à Daech sur ces vidéos».

### ■ MEURTRE D'ALEXIA

#### Jonathann Daval reste en prison

La cour d'appel de Besançon a rejeté hier une nouvelle demande de mise en liberté de Jonathann Daval, suspect n°1 du meurtre de son épouse Alexia, qui a fait face pour la première fois depuis sa mise en examen aux parties civiles. Selon ces dernières, Jonathann Daval - qui s'exprimait par visioconférence depuis la maison d'arrêt de Dijon - n'a «absolument rien dit» à l'appui de sa demande de mise en liberté et n'a pas eu «un mot» pour la famille au cours d'une audience d'une heure et quart.



Photo AFP

### ■ LYON

#### Un père avait giflé un prof: du sursis

Un père de famille a été condamné à 6 mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Lyon pour avoir asséné une violente gifle à un enseignant, après des accusations de sa fille qui se sont révélées fausses. «J'ai été virée et (l'enseignant) a baissé mon pantalon pour me donner une fessée», avait-elle déclaré. Hadi H., âgé de 42 ans, devra également verser 750 euros de dommages et intérêts ainsi que 500 euros au titre des frais de justice.

### ■ SOCIAL

#### Les emplois francs à la peine

Muriel Pénicaud, ministre du Travail, a indiqué hier à l'Assemblée que «2.200 contrats» d'emplois francs ont été déjà signés depuis le lancement du dispositif le 1<sup>er</sup> avril dernier. Ce chiffre paraît néanmoins bien en deçà de l'objectif affiché en avril de signer entre 12.000 à 15.000 contrats cette année. L'expérience des emplois francs, à destination des quartiers populaires, doit être généralisée à partir de 2020. Elle est actuellement en cours dans sept agglomérations. Les emplois francs consistent en une aide financière annuelle adressée à l'entreprise ou à l'association qui embauche un demandeur d'emploi résident d'un quartier éligible de la politique de la ville.

## «L'infirmier du diable» avoue cent meurtres à son procès

«Oui.» Un ancien infirmier allemand, Niels Högel (Photo AFP), a admis hier à voix basse à l'ouverture de son procès les 100 meurtres de patients dont on l'accuse. Cet homme de 41 ans, qui purge déjà une peine de prison à perpétuité depuis près de dix ans pour six crimes similaires, faisait face à des dizaines de proches de défunts réunis dans le centre polyvalent d'Oldenbourg, dans le nord-ouest de l'Allemagne, faute de place suffisante au tribunal. Tous veulent que justice soit rendue, mais aussi comprendre comment l'infirmier a pu tuer de 2000 à 2005 dans les hôpitaux où il travaillait sans que ses employeurs, la police ou la justice ne réagissent. Les enquêteurs évaluent le nombre réel de ses

victimes à plus de 200, mais impossible de le prouver car de nombreux patients ont été incinérés.

Pendant cinq ans, d'abord dans l'hôpital d'Oldenbourg puis dans celui de la commune voisine de Delmenhorst, Niels Högel a injecté, selon l'accusation intentionnellement, à des patients des médicaments pour provoquer un arrêt cardiaque avant de tenter de les ranimer, le plus souvent sans succès. Ce qu'il recherchait, expliquait-il hier, c'est la satisfaction et les «commentaires positifs» qu'il recevait après avoir sauvé une vie, précisant aussi s'être drogué aux analgésiques pour faire face à la pression. Pour le parquet, il agissait aussi pour tromper «l'ennui». Le procès doit durer au moins jusqu'en mai.

### ■ ORLÉANS

#### La pédophilie et le silence de l'Église à la barre

Vingt-cinq ans après les faits, l'abbé Pierre de Castelet, accusé d'atteintes sexuelles sur mineurs, a évoqué hier un «un phénomène isolé, un dérapage» devant le tribunal correctionnel d'Orléans, en l'absence de l'ancien évêque d'Orléans, poursuivi, lui, pour non-dénonciation: M<sup>re</sup> André Fort, 83 ans, évêque d'Orléans de 2002 à 2010, ne s'est pas présenté au tribunal, «affaibli par sa maladie», a déclaré son avocat. Le père Castelet, 69 ans, crâne dégarni, lunettes fines et regard droit, s'est donc assis seul sur le banc des prévenus, en présence de trois jeunes hommes d'une trentaine d'années sur le banc des parties civiles. Le prêtre a reconnu avoir procédé à de «faux examens médicaux» lors d'un camp de vacances en 1993, en se faisant passer pour infirmier ou médecin, auprès de jeunes garçons convoqués pour

une visite médicale peu après leur arrivée dans le camp qu'il dirigeait. Il assure avoir agi ainsi «pour (se) rapprocher d'eux». «J'étais demandeur d'affection (...) Je les idéalisais (...) Ce n'était pas la même chose avec un majeur.» «Après, on m'a interdit de dormir sur les camps», dit cet homme froid, sans manifester la moindre contrition.

#### Prison ferme requise

Quinze ans plus tard, en 2008, Olivier Savignac, l'un des participants au camp, décidait d'adresser une lettre à l'évêché dans laquelle il affirmait avoir été victime d'atteintes de la part de l'abbé Pierre de Castelet et un an ferme avec mandat d'arrêt contre M<sup>re</sup> Fort. Lors d'un précédent procès en 2001, l'évêque de Bayeux avait été condamné à trois mois avec sursis pour non dénonciation d'actes pédophiles.



Photo AFP

Blaquart, que la justice sera saisie. Le père de Castelet a été mis en examen en 2012 pour agressions sexuelles et M<sup>re</sup> Fort en 2017 pour ne pas avoir dénoncé ces actes.

Le procureur d'Orléans a voulu créer un «électrochoc» en requérant hier soir des peines de prison ferme: Trois ans, dont six mois avec sursis, contre l'abbé Pierre de Castelet et un an ferme avec mandat d'arrêt contre M<sup>re</sup> Fort. Lors d'un précédent procès en 2001, l'évêque de Bayeux avait été condamné à trois mois avec sursis pour non dénonciation d'actes pédophiles.

## Météo

### L'Europe sous la pluie, le vent et la neige

Onze personnes ont été tuées en Italie dans la vague de mauvais temps qui a frappé plusieurs pays européens. Selon les médias italiens, environ 170 touristes et employés d'hôtels sont par ailleurs bloqués au Col du Stelvio, à la frontière entre l'Italie et la Suisse, à plus de 2.700 mètres d'altitude, en raison de fortes chutes de neige. Dans le Frioul-Vénétie julienne, 18.500 personnes sont sans électricité. En Autriche, plusieurs rivières sont sorties de leur lit, sous l'effet cumulé de pluies abondantes et de vents violents, coupant des centaines de routes et inondant des villages. 10.000 foyers étaient privés d'électricité depuis lundi. En Slovénie, deux automobilistes sont décédés sur une route après un glissement de terrain. En France, où 65.000 foyers restaient privés d'électricité hier soir, la neige, qui est tombée sur le centre du pays, a piégé plus de 2.000 véhicules dans le Massif central.

## Monde

### ■ ÉTATS-UNIS

#### Trump veut mettre fin au droit du sol

À une semaine d'élections législatives cruciales, le président des États-Unis Donald Trump a affirmé vouloir mettre fin, par décret, au droit du sol qui stipule que tout enfant né sur le territoire américain a la nationalité américaine. La remise en cause, par décret présidentiel, de ce principe inscrit dans le 14<sup>e</sup> amendement de la Constitution devrait cependant se heurter à des obstacles juridiques majeurs. Plusieurs autres pays, dont le Canada, accordent également la nationalité à une personne née sur son sol, même si ses parents sont en situation irrégulière.

#### Deux sœurs retrouvées mortes dans l'Hudson

La police new-yorkaise cherchait toujours à élucider hier les circonstances de la mort de deux jeunes sœurs. Tala et Rotana Farea, âgées de 16 et 22 ans, résidentes de l'État de Virginie, ont été retrouvées attachées mercredi dernier dans la rivière Hudson, au large de Manhattan, par du ruban adhésif, au niveau des pieds et de la taille, toutes deux vêtues de leggings noirs et d'un manteau noir. Aucun signe visible de traumatisme n'a été détecté, selon la police. Parmi les hypothèses possibles, celle d'un pacte de suicide entre les deux sœurs. Mais l'hypothèse d'un meurtre n'a pas été écartée.

### ■ DANEMARK

#### Un projet d'attentat déjoué, l'Iran accusé

Le Danemark a annoncé hier le rappel de son ambassadeur à Téhéran après avoir déjoué un projet d'«attaque» sur son sol contre des opposants iraniens, en représailles à un récent attentat meurtrier en Iran. Selon les services du renseignement du pays scandinave, au moins un individu lié au renseignement iranien, arrêté le 21 octobre, projetait un attentat contre trois membres présumés du Mouvement arabe de lutte pour la libération d'Ahvaz résidant au Danemark.